

# TAUX DE TAXATION

## PRINCIPAUX TAUX DE TAXES ET TARIFS

Voici le tableau des taux principaux de taxation pour l'année en cours. Le nouveau rôle triennal 2020-2022 a fait bondir la richesse foncière moyenne de Saint-Zotique de plus de 7,4 % et toujours soucieux de ne pas alourdir le fardeau fiscal de nos résidents de la zone agricole et de la zone urbaine, le conseil municipal a décidé d'abaisser de 11 % leur charge fiscale. Pour en apprendre davantage, les documents inhérents sont disponibles dans la section Taxation de notre site Internet.

	2020	2019
<b>Taxe foncière générale (/100 \$ d'évaluation)</b>		
Résiduelle	0,6020 \$	0,6470 \$
Immeubles non résidentiels	1,2586 \$	1,2075 \$
Immeubles industriels	0,9162 \$	1,0013 \$
Terrains vagues desservis	1,0548 \$	0,8073 \$
Terrains vagues non desservis	0,4528 \$	0,1603 \$
Immeubles de six logements ou plus	0,7528 \$	0,8063 \$
Immeubles agricoles	0,6020 \$	0,6470 \$
<b>Tarif</b>		
Usine de Filtration (par évaluation)	0,0077 \$	0,0082 \$
Usine de Filtration (fixe)	20,57 \$/u	18,11 \$/u
Travaux canaux	207,50 \$/u	207,50 \$/u
Eau potable et égout	279,66 \$/u	233,15 \$/u
Service animalier	6.40 \$/u	6.40 \$/u
Piscine creusée	50 \$/u	36 \$/u
Piscine hors terre	30 \$/u	25 \$/u
Spa	20 \$/u	10 \$/u
<b>Matières résiduelles</b>		
Ordures, compost et recyclage	206.15 \$/u	188.40 \$/u
Compost et recyclage	109.66 \$/u	103.25 \$/u
Ristourne recyclage	-18,25 \$/u	-18,50 \$/u